

# MARCHE AUX PUCES

Organisé par l'association caritative et Humanitaire

**CŒURS POUR LE MONDE**

10 rue du 4<sup>ème</sup> Régiment des Spahis Marocains

68500 GUEBWILLER

Inscrite au tribunal de Guebwiller le 7 juin 2011



**DIMANCHE 22 mai 2022 dès 8h00**

**Dans la MAB de SOULTZ**

22, rue de la Marne 68360 SOULTZ

(Grand PARKING)

**Restauration assurée exclusivement par l'association.**

**Accueil exposants : le samedi 21 mai 2022 à 16h00**

SALLE SECURISEE

12€ les 2 m (tables et chaises fournies)

Réservation indispensable

Tél. 03 69 54 50 40

MERCI DE RETOURNER LE BULLETIN D'INSCRIPTION CI-CONTRE A :

**Association CŒURS POUR LE MONDE**

10 rue du 4<sup>ème</sup> régiment des Spahis Marocains

68500 GUEBWILLER



**Toute réservation non réglée une semaine avant la manifestation fera l'objet d'une annulation.**

**Les sommes versées ne seront remboursées qu'en cas d'annulation du marché aux puces par l'association.**

Contact : [coeurspourlemonde@gmail.com](mailto:coeurspourlemonde@gmail.com)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



## BULLETIN D'INSCRIPTION AU MARCHE AUX PUCES du dimanche 22 mai 2022

NOM de l'exposant :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

VILLE :

Téléphone mobile/fixe :

Mail :

Personne physique (PARTICULIER)

Personne morale (et/ou professionnel)

*Déclare sur l'honneur :*

ne pas être commerçant

ne vendre que des objets personnels et usagés  
(article L310-2 du code du commerce)

Ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)

*Raison sociale de l'entreprise :*

N° SIRET/SIREN : \_\_\_\_\_

Nombre d'emplacements souhaités (12€ les 2 m)

Nature des produits destinés à la vente :

**SONT INTERDITS A LA VENTE : LES ARMES / LA NOURRITURE**

Montant d'un emplacement : 12€ les 2 m soit au total : \_\_\_\_\_ emplacement(s) X 12€ = \_\_\_\_\_

Paiement par :  CHEQUE (au l'ordre de l'Association Cœurs pour le Monde)

ESPECES

Je joins également :



un chèque de caution de 20 euros à l'ordre de l'Association Cœurs pour le Monde (qui me sera restitué à mon départ après examen du lieu occupé. Il sera retenu pour toute dégradation des lieux.)

une photocopie de la carte d'identité (obligatoire).

(merci d'établir un chèque différent pour le nombre d'emplacements souhaités et la caution).

Les sommes versées ne seront remboursées qu'en cas d'annulation du marché aux puces par l'association.

Date : \_\_\_\_\_

Signature